

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La médaille de la Saint-Pierre et Saint-Paul. — IV Le cardinal Luçon, chevalier de la Légion d'honneur. — V Au Manitoba. — VI Le conseil général de la Loire-Inférieure, fait appel au secours de Dieu. — VII Dictionnaire biographique. — VIII Le Frère Mercure. — IX Le spiritisme. — X Cours de vacances.

AU PRONE

Le dimanche 29 juillet

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 29 juillet

Messes basses

Du IX dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de sainte Marthe, de l'Oct. de (saint Jacques et) sainte Anne, et des saints Félix et comp., martyrs; préf. de la Trinité.

Messe chantée

De sainte Anne, **double de 1e cl.**; comme le 26 juillet; mém. du IX dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, de sainte Anne, mém. du dim.

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on a anticipé au 22 la solennité de sainte Anne et l'on chante aujourd'hui la messe et les vêpres de saint Jacques, avec les mém. indiquées ci-dessus.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 5 août

Diocèse de Montréal. — Du 1 août, saint Pierre aux Liens; du 2, saint Alphonse de Liguori (Youville); du 4, saint Dominique; du 5, Notre-Dame des Neiges.

Diocèse d'Ottawa. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Hawkesbury); du 4, saint Dominique (Luskville); du 5, Notre-Dame des Neiges (Masson).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Granby); du 4, saint Dominique;

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 5 août, Notre-Dame des Neiges (Charette).

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 août, saint Etienne.

Diocèse de Pembroke. — Du 31 juillet, saint Ignace (Maynooth); du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Chapeau).

Diocèse de Joliette. — Du 31 juillet, saint Ignace; du 2 août, saint Alphonse de Liguori.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 juillet, saint Ignace (Nominique).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	30 juillet.	— Sainte-Marguerite.
Mercredi,	1 août.	— Lachenaie.
Vendredi,	3 "	— Sainte-Julie.
Dimanche,	5 "	— Saint-François-Solano.

LA MEDAILLE

DE LA SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL

Le correspondant romain de la *Croix* de Paris télégraphiait à son journal le 20 juin dernier :

Le cardinal Gasparri, accompagné du commandeur Bianchi, graveur pontifical, a présenté au Saint-Père les exemplaires en or, argent et bronze, de la médaille frappée suivant l'usage pour la fête de saint Pierre. Elle est consacrée, cette année, à commémorer la publication du Droit Canon. Elle porte à l'avert l'effigie de Benoît XV et au revers la figuration symbolique de la codification. Le pontife, debout sur le trône, tient de la main droite un exemplaire du code qu'il montre de la main gauche aux assistants, qui sont un prêtre agenouillé au pied du trône, un religieux et une femme voilée avec un enfant agenouillés aussi, le cardinal secrétaire d'Etat, deux prélats, un Père dominicain, un religieux capucin et dans le fond un garde-noble. L'épigraphe se lit au-dessous. La voici : *Novo Ecclesiae legum codice publicato.*



archevê
le deuxi
rité civi
tre avai
rappelle
Reims e
vêque d
substan

La Se
velle de
vérité,
M. Poin
jour de
vaillant
d'honne
et enco
périls,
diocésai
misères
dinal L
Il a été
subir à
cathédr
sur la F
été, au
juste q
à son e

LE CARDINAL LUÇON

CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

AU cours d'une visite officielle, qu'il a faite à Reims, vers le 24 juin, M. Raymond Poincaré, président de la république française, a nommé le cardinal Luçon, archevêque de Reims, chevalier de la Légion d'honneur. C'est le deuxième évêque français des régions envahies, dont l'autorité civile reconnaît et honore la haute valeur morale. L'autre avait été le regretté Mgr Lobbedey, évêque d'Arras. On se rappelle que c'est précisément au cardinal-archevêque de Reims et à l'évêque d'Arras, que, l'an dernier, Mgr l'archevêque de Montréal adressait, au nom de ses diocésains, une substantielle aumône.

La *Semaine religieuse* de Montpellier, en annonçant la nouvelle de la décoration du vénéré cardinal Luçon, écrit : " En vérité, personne ne trouvera inopportune cette démarche de M. Poincaré, ni imméritée cette distinction. Depuis le premier jour de la guerre, et malgré les bombardements répétés, le vaillant cardinal de Reims est demeuré fidèle à son poste d'honneur et de danger. Sa présence et son activité ont aidé et encouragé la population rémoise. Au milieu de tant de périls, oubliant ses propres malheurs et la ruine des oeuvres diocésaines, il a toujours soutenu les âmes et soulagé toutes les misères. C'est une grave et une belle figure que celle du cardinal Luçon, vénérable par son âge, par sa dignité et ses vertus. Il a été le témoin journalier des maux que l'horrible guerre fait subir à sa ville archiépiscopale, de la destruction lente de sa cathédrale et comptant, malgré tout, sur l'avenir réparateur et sur la Providence, vengeresse du droit. L'histoire dira ce qu'a été, aux heures du péril, l'archevêque de Reims; il est bien juste que le gouvernement français rende un hommage public à son courage, à sa charité et à son patriotisme. "

De son côté, l'*Echo de Notre-Dame-de-la-Garde* (Marseille) profite de l'occasion pour citer quelques extraits de la fort belle lettre du cardinal à Mgr l'évêque d'Angers (Mgr Rumeau), à la date du 29 mai, puis il continue: " Si Dieu a envoyé au cardinal Luçon les épreuves qui ont immortalisé le saint homme Job, c'est qu'il lui savait les vertus du célèbre patriarche. " Et, en effet, il semble bien qu'il en soit ainsi.

Le vénéré cardinal, ayant pris la parole au cours de la cérémonie de la remise de sa décoration par le président, a naturellement affirmé qu'il n'avait fait que son devoir. Or, M. le président, en lui répondant, a eu ce mot très juste, que nous tenions à conserver ici: " Eminence, ce devoir vous était doux à remplir, parce que vous étiez à la hauteur de votre tâche. Cette distinction que je vous apporte pour récompenser votre mérite, demain la France entière la ratifiera. "

* * *

Pour mieux faire connaître à nos lecteurs canadiens la noblesse d'âme et les fiers sentiments de ce prince de l'Eglise, qui est en même temps un des plus dignes évêques de France, qu'on nous permette de rappeler nous aussi quelques extraits de la belle lettre qu'il adressait naguère à Mgr Rumeau et dont l'*Echo* nous apporte le texte:

Aux premiers moments de calme après des rafales d'obus, d'obus de gros calibre, d'obus incendiaires, d'obus asphyxiants, qui ont semé la ruine, le feu, la mort sur notre ville, je n'ai rien eu de plus pressé que d'aller, accompagné de Mgr Neveux ou de M. Compant, visiter les quartiers sinistrés. — Quel spectacle terrifiant, navrant! Des faubourgs entiers ravagés par les obus ou par le feu, des maisons dévastées, des rues barrées par les décombres. Là où le feu a passé, il ne reste plus rien entre les quatre murs que des amas de charpentes carbonisées, de ferrailles tordues, de pierres calcinées, de débris fumants, exhalant une odeur fétide de laines brûlées. — Dans les maisons seulement bombardées, on aperçoit sous la toiture effondrée, à travers les murs éventrés, les étages écroulés, les meubles tombés pêle-mêle les uns sur les autres dans la poussière et le plâtras, des lits déchiquetés, des berceaux renversés, des tentures accrochées aux débris des fenêtres brisées, flot-

tant au vent, ou pen-
pauvres gens tout e-
leurs effets, et fuyan-
tion sur leur visage,
chant à tirer du chac-
arrêtent; ils nous m-
ces meubles qu'ils on-
fronts, avec les éparg-
de travail, totalemen-
Que de fois j'ai ente-
avons bien travaillé
maison, nous espéro-
est perdu, il ne nou-
coeur saigne à voir
résignation il faut à
le sort qui leur est f-
d'autant plus cher q-
en faudra davantage
moi qui vois cela de-
tement, et complète-
nées par la guerre,
comme les otages de
de n'avoir pu entrer

La Providence a v-
ruine. — Le samedi-
grand-séminaire et
notre petit-séminair-
et 24 avril, nos en-
voûtes s'effondraient
calibre, si bien que l-
à ciel ouverts... L'h-
sera, mais le mal qu'
ni petit séminaire, et
drale ont été incendi-
détruits par le feu c-
due au culte, du moi-
dois renoncer à l'esp-
mon ministère. Il e-
Job: " Dieu m'avait
nom soit béni! " Ce
Providence, j'ai fini
manu Dei, mala qu-
lui qui s'est montré
égard? Le passé rép-
tout me rendre, con-

de (Marseille)
raits de la fort
gers (Mgr Ru-
" Si Dieu a en-
t immortalisé le
ertus du célèbre
l'il en soit ainsi.
cours de la céré-
résident, a natu-
voir. Or, M. le
s juste, que nous
r vous était doux
r de votre tâche.
écompenser votre
"

canadiens la no-
rince de l'Eglise,
vêques de France,
quelques extraits
Mgr Rumeau et

des rafales d'obus,
d'obus asphyxiants,
ville, je n'ai rien eu
r Neveux ou de M.
spectacle terrifiant,
obus ou par le feu,
s décombres. Là où
quatre murs que des
tordues, de pierres
ur fétide de laines
bardées, on aperçoit
éventrés, les étages
sur les autres dans
des berceaux renver-
sés, fenêtres brisées, flot-

tant au vent, ou pendant le long des murs. — Ici, on rencontre de pauvres gens tout effarés traînant une petite voiture chargée de leurs effets, et fuyant à la hâte et pourtant à regret, la consternation sur leur visage, ce théâtre de désolation. Là, d'autres, cherchant à tirer du chaos quelque lambeau de leur petit mobilier, nous arrêtent; ils nous montrent en pleurant leur humble foyer dévasté, ces meubles qu'ils ont achetés un à un, au prix des sueurs de leurs fronts, avec les épargnes lentement additionnées de plusieurs années de travail, totalement anéantis par le feu ou par le bombardement. Que de fois j'ai entendu ce discours navrant: " Monseigneur, nous avons bien travaillé toute notre vie; nous avons bâti cette petite maison, nous espérions y finir nos jours en paix, et voilà que tout est perdu, il ne nous reste plus que nos yeux pour pleurer." Le cœur saigne à voir tant de misères. Quelle dose de patience et de résignation il faut à ces braves gens pour accepter sans murmurer le sort qui leur est fait, la ruine de ce petit ménage, qui leur était d'autant plus cher qu'il leur avait coûté plus de peine et qu'il leur en faudra davantage pour le reconstituer! Ah! combien je désire, moi qui vois cela de mes yeux, que l'Etat puisse un jour, et promptement, et complètement, indemniser les infortunées régions ruinées par la guerre, et notamment cette ville de Reims, qui sont comme les otages de la France, sur lesquels nos ennemis se vengent de n'avoir pu entrer à Paris et ravager le reste du pays.

La Providence a voulu que j'eusse aussi moi ma part dans cette ruine. — Le samedi-saint, à 4 heures du soir, le feu prenait à notre grand-séminaire et le consumait tout entier. Le jour de Pâques, notre petit-séminaire était ravagé par les obus. Les 16, 19, 21, 22, et 24 avril, nos ennemis s'acharnaient sur la cathédrale, dont les voûtes s'effondraient en cinq endroits sous le choc des obus de gros calibre, si bien que le sanctuaire et le transept sud sont maintenant à ciel ouverts... L'heure des incendies et des bombardements passera, mais le mal qu'ils ont accompli demeure. Je n'ai plus ni grand, ni petit séminaire, toutes les écoles libres de la paroisse de la cathédrale ont été incendiées de fond en comble, tous nos pensionnats détruits par le feu ou les obus; ma cathédrale ne pourra être rendue au culte, du moins tout entière, qu'après plusieurs années, et je dois renoncer à l'espoir d'y exercer jamais les saintes fonctions de mon ministère. Il en coûte à la nature de dire avec le saint homme Job: " Dieu m'avait tout donné, Dieu m'a tout ôté, que son saint nom soit béni!" Cependant, en me rappelant les bienfaits de sa Providence, j'ai fini par me dire aussi moi: *Si suscepimus bona de manu Dei, mala quare non suscipiamus?* Pourquoi douterai-je de lui qui s'est montré tant de fois si merveilleusement bon à mon égard? Le passé répond de l'avenir. Il m'a tout ôté, il saura bien tout me rendre, comme il m'avait tout donné...

AU MANITOBA



l'occasion du cinquantième anniversaire de la Confédération du Canada, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a adressé à son clergé la circulaire suivante :

Archevêché de Saint-Boniface, le 29 juin 1917,

Chers messieurs,

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Confédération, l'autorité civile, représentée par Son Honneur le lieutenant gouverneur, nous demande des prières spéciales pour attirer sur ce pays les bénédictions de Dieu.

Vous chanterez le *Te Deum* à la fin de la messe paroissiale, le 1er juillet prochain ou le dimanche suivant, pour remercier Dieu des grâces reçues et, avant le *Tantum ergo* du salut de l'après-midi, vous chanterez le psaume *Miserere*, pour demander pardon des fautes commises par les individus comme par les gouvernants, fautes qui sont de nature à retarder pour ce pays l'ère de prospérité et de paix que nous lui souhaitons. Que ceux qui gouvernent comprennent bientôt que la paix n'est possible que dans la justice — *justitia et pax osculatae sunt* (ps. LXXXIV, 2) et que c'est en vain qu'on espère avoir la paix, quand la justice distributive n'est pas concédée à tous également par ceux qui détiennent l'autorité publique.

Votre tout respectueusement dévoué en Notre-Seigneur,

† ARTHUR, archevêque de Saint-Boniface.

* * *

Le dimanche 1er juillet, Sa Grandeur, qui faisait, ce jour-là, la visite pastorale de la paroisse de Saint-Boniface, a commenté dans son sermon les pensées de sa récente circulaire. On ne lira pas le résumé ou l'analyse qu'en donne la rédaction des *Cloches*, sans se sentir vivement impressionné par le ton calme et respectueux, mais très ferme, avec lequel le digne

successeur des T
de la justice troj
qu'a dit Monseign

“ Allez, enseigner
tout ce que je
vous tous les jours

19-20). — Ce tex
apôtres et à leurs
lièrement appropri

glise célèbre la so
la fête du Précieu
grands apôtres, q

gneur dit que sa n
intégrale, telle qu
n'en peut être ch

avec l'erreur. Il
ceux qui se repos

l'évangile, qui en
vues, ou y ajoutet

leurs thèses. L'E
tres et elle a la n

travers les siècles,
sur ses lèvres, ce

laient les empêche
prison, vous pouv

faire mourir; mai
Christ et Jésus-C

“ Faisant allus
demandant aux
province de prier

occasion du jubilé
trop heureux de l
tant du roi. Son

successeur des Taché et des Langevin revendique les droits de la justice trop méconnus. Voici, d'après *les Cloches*, ce qu'a dit Monseigneur :

“ Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. ” (Matth., xxviii, 19-20). — Ce texte, par lequel Notre-Seigneur a confié aux apôtres et à leurs successeurs une mission divine, est particulièrement approprié à la visite pastorale et à ce jour où l'Église célèbre la solennité des saints apôtres Pierre et Paul et la fête du Précieux-Sang. Rappelant la vocation de ces deux grands apôtres, qui prêchèrent l'évangile du Christ, Monseigneur dit que sa mission comme la leur est de prêcher la vérité intégrale, telle qu'on la trouve dans l'évangile. Pas un iota n'en peut être changé. La vérité ne peut pas faire de pacte avec l'erreur. Il est impossible d'en venir à une entente avec ceux qui se reposent sur leur interprétation personnelle de l'évangile, qui en retranchent ce qui ne cadre pas avec leurs vues, ou y ajoutent ce qui leur semble nécessaire pour établir leurs thèses. L'Église catholique a reçu l'évangile des apôtres et elle a la mission d'en expliquer le texte. Elle redit, à travers les siècles, à ceux qui veulent arrêter la parole divine sur ses lèvres, ce que les apôtres répondaient à ceux qui voulaient les empêcher de prêcher : “ Vous pouvez nous mettre en prison, vous pouvez nous charger de chaînes, vous pouvez nous faire mourir ; mais nous ne pouvons pas ne pas prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. ”

“ Faisant allusion à la proclamation de sir James Aikins demandant aux différentes dénominations religieuses de la province de prier Dieu pour la prospérité du Canada, à l'occasion du jubilé de la Confédération, il dit qu'il n'est que trop heureux de louer ce bon exemple donné par le représentant du roi. Son Honneur a parfaitement raison d'affirmer

que le pays ne peut arriver à aucun résultat vraiment solide s'il ne met Dieu de son côté. Les nations, qui abandonnent Dieu et la justice, sont, en effet, vouées à recueillir des fruits amers et finalement à tomber en ruine.

Quant à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, elle ne peut, dans les circonstances présentes, alors que le contrat n'a pas été observé par l'une des parties contractantes, susciter beaucoup d'enthousiasme chez l'autre. Ce que la partie lésée peut faire de mieux, c'est de commémorer l'anniversaire dans la prière, en demandant à Dieu de faire prévaloir la vérité et la justice dans les conseils des gouvernants du pays.

Les Pères de la Confédération, dans leurs vues élevées de véritables hommes d'Etat, ont voulu faire un pacte qui assurât aux minorités catholiques et protestantes le plein droit aux écoles séparées, pour ne pas parler ici des autres droits garantis aux deux grandes races qui vivent sur le sol canadien. Seule la province catholique et française de Québec, à son très grand honneur, a été fidèle à observer ce pacte. Nul doute que Dieu lui tiendra compte de cet acte de justice, de même qu'il récompensera les efforts et les souffrances de ceux qui ont lutté et luttent encore dans les autres provinces pour faire revivre l'esprit des Pères de la Confédération et revendiquer les droits foulés aux pieds par leurs successeurs du dernier quart de siècle.

On se plaint des complications qui surgissent dans notre pays et de l'état de malaise général qui l'agite. Peut-on s'étonner et peut-il en être autrement quand gouvernants et gouvernés marchent dans les voies de l'injustice, manquent à la foi jurée et violent les lois divines ? Les individus sont immortels, et ils seront punis ou récompensés dans la vie future ; mais les nations et les pays, comme les provinces, ne participent pas à cette immortalité : voilà pourquoi leurs fautes doi-

vent être
tempête.
sion du
Seule l'
social co
et la vra

LE CON

Dans
ral de la
et en l'
question

Consi

Que d
générale
tions enq

Que d
déportat
sans déf
Dieu un

Que d
guerre, l
échos au
courage

quant le

Que l
alliée, p
née par
congrès,

Que s
dans ses
attriste

vent être punies dès ici-bas. On a semé le vent, on récolte la tempête. On a voulu se passer de Dieu, mais, selon l'expression du psalmiste, Dieu se moque de ces sottes prétentions. Seule l'observation des commandements de Dieu, dans l'ordre social comme dans la vie privée, peut assurer le vrai bonheur et la vraie prospérité. ”

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE-INFERIEURE FAIT APPEL AU SECOURS DE DIEU

Dans sa séance du mercredi 18 avril 1917, le conseil général de la Loire-Inférieure a adopté, à l'unanimité des votants, et en l'absence de M. le préfet, qui avait d'abord posé la question préalable, le vœu suivant :

Considérant :

Que depuis bientôt trois années les calamités d'une guerre générale, déchaînée par l'Allemagne, frappent toutes les nations engagées dans la lutte avec une barbarie sans précédent ;

Que des populations françaises victimes de massacres, de déportations, de ruines et de dévastations, qu'elles supportent sans défaillance, jettent à la patrie un appel de détresse et à Dieu un appel de secours ;

Que de ces sentiments communs à toutes les victimes de la guerre, peuples et soldats, tous les gouvernements se font les échos autorisés dans leurs proclamations, qu'ils soutiennent les courages en affirmant leur confiance dans la victoire, en invoquant le nom de Dieu et en sollicitant son secours ;

Que la république américaine, aujourd'hui notre grande alliée, pays de liberté et de tolérance absolue, guidée et dominée par la belle figure de son président et représentée par son congrès, sollicite publiquement l'aide de Dieu ;

Que seul, le gouvernement français omet dans ses paroles et dans ses actes de nommer la divinité, que cet oubli constant attriste et offense la majorité de nos populations restées, au

fond, croyantes et chrétiennes, qu'il donne au monde une opinion fausse de leurs sentiments et nous aliène des sympathies qui nous seraient précieuses ;

Que les peuples de l'antiquité grecque et latine intéressaient les dieux à toutes leurs actions, que la Convention elle-même éleva des autels à l'être suprême ;

Que chaque jour, des champs de bataille et des tranchées, comme de nos cités et de nos campagnes, s'élèvent vers le ciel des invocations, implorant, comme l'a dit hier M. Deschanel, " le regard de Dieu " ;

Qu'enfin la guerre ayant pour cause profonde de la part de nos adversaires l'oubli des commandements de Dieu, la paix ne pourra être équitable et durable sans le retour des nations à la pratique et au respect de ces commandements ;

Emet le voeu :

Que les membres du gouvernement, quand ils parlent au nom du peuple de France, fassent appel au secours de Dieu.

La Semaine de Montpellier—28 avril 1917.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

M l'abbé Allaire, du diocèse de Saint-Hyacinthe, vient publier un troisième supplément à son important dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Cela met à son crédit d'auteur laborieux et tenace deux forts volumes et trois suppléments substantiels parus depuis 1908. Le travail se trouve ainsi complété jusqu'à 1916. Il ne compte pas moins de sept mille trois cents notices et un peu plus de cinq cents portraits. Pour qui sait ce que compiler et rassembler des notes veut dire, c'est un rude labeur que poursuit et continue sans se lasser notre érudit confrère. Qu'il nous permette de lui renouveler nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès pour la vente de son nouveau supplément. Nous aimons à croire que le dictionnaire biogra-

phique
tempore
dans to
En tout
cette sé
s'y trou
certaine
ensembl
des plu
notre el



cinquan
gieuse.
liette, il
teurs, à
ses supé
Montréal
" Ceu
disait le
les facul
ceux qui

¹ Ainsi,
indiqué qu
grand-vica
rain. Et c
à la cure
clésiastiqu
siècle ont
nous faisi
nous ont

phique de l'abbé Allaire—partie des *anciens*, partie des *contemporains* et suppléments (I, II et III)—à sa place marquée dans toutes les bibliothèques des membres du clergé canadien. En tout cas, nous ne pouvons mieux faire que de recommander cette série de livres si utiles à nos estimés confrères. Il peut s'y trouver quelques dates fautives, ¹ on peut y regretter certaines lacunes — très rares, croyons-nous; mais, dans leur ensemble, les volumes de l'abbé Allaire sont une contribution des plus intéressantes et des plus importantes à l'histoire de notre clergé.

E.-J. A..

* LE FRÈRE MERCURE

 LE 14 juillet, décédait, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, un modeste religieux, de la famille des Clercs de Saint-Viateur, le Frère Mercure, catéchiste formé. Il avait cinquante-six ans d'âge et trente-sept bientôt de vie religieuse. Né en 1861 (le 31 juillet), à Sainte-Elisabeth de Joliette, il était entré en 1880 (le 23 août) au noviciat des Viateurs, à Joliette même, à 19 ans. L'année suivante, en 1881, ses supérieurs l'envoyaient à la maison des Sourds-Muets, à Montréal. Il y a passé sa vie, soit trente-six ans bien comptés.

“Ceux pour qui il a dépensé, sans un moment de répit — disait le communiqué qu'on a donné aux journaux — les belles facultés de son esprit et les douces vertus de son cœur, tous ceux qui ont connu sa distinction, sa bienveillance et l'indomp-

¹ Ainsi, page 365, volume des *Anciens*, c'est à tort que l'auteur a indiqué que feu M. le grand-vicaire Maréchal (L.-D.-A.) a été nommé grand-vicaire en 1872. C'est en 1882 qu'il a succédé à feu Mgr Lorrain. Et c'est en 1882 aussi que son frère (Théophile) lui a succédé à la cure de Saint-Jacques-de-l'Achigan. D'ailleurs, le *Canada Ecclésiastique* et la compilation du *Montréal à la fin du dix-neuvième siècle* ont enregistré la même date fautive. Des recherches que nous faisons récemment au sujet de la paroisse de Saint-Jacques nous ont fait constater cette petite erreur de date. — E.-J. A.

table énergie de sa volonté... les sourds-muets surtout le pleureront, car il fut le meilleur des amis et le père le plus aimant..." "Nous nous inclinons avec respect et vénération—disait encore le même communiqué—devant cette tombe d'un humble et modeste ouvrier d'une des plus saintes causes de la charité chrétienne. Sa vie s'est immolée, sous le seul regard de Dieu, dans l'héroïsme de tous les instants..."

Nous avons simplement reproduit ces lignes, parce que nous ne saurions mieux dire. Nous avons depuis longtemps voué une admiration spéciale à ces religieux modestes, Viateurs ou autres, qui se cachent pour faire le bien, et tant de bien ! dont personne ne parle et qui ne paraissent jamais devant le grand monde. Les circonstances, il nous semble, bien souvent, leur font, au point de vue humain, la vie très dure et sans aucune consolation sensible. Jusqu'à la fin, ils ne connaissent que le sacrifice -- comme ce fut le cas pour le regretté Frère Mercure, qui tint bon, quoique malade, auprès de ses chers élèves, jusqu'au 21 juin dernier. Être un héros, à une heure donnée, dans la griserie de la bataille, ou dans une surprise que les circonstances amènent, c'est déjà grand et c'est déjà beau sans doute ! Mais être un héros tout le temps, à chaque année, à chaque heure, voilà qui est plus grand et plus beau encore ! Donner sa vie d'un seul coup, pour une cause chère et sacrée, c'est admirable, certainement ! Mais la donner goutte à goutte, sans se presser, et totalement quand même, c'est... nous ne trouvons pas de mot pour dire ce que c'est. Dans tous les cas, il y faut plus que l'instinct de la solidarité humaine ; il y faut le sens de la charité, de la vraie, de celle dont saint Paul a dit que de toutes les vertus elle est la plus grande : *major autem harum caritas est.*

Après et avec ses frères en religion et ses chers élèves, nous nous inclinons, nous aussi, avec respect et vénération, devant la tombe du regretté Frère Mercure.

E.-J. A.

Les A
sion du
" A l
nentissi
tions de
" Est-
" nifest
" dium,
" honné
" les esq
" seulen
" ment
" vais e
" Les
négative
" Le :
pape pa
lui a été
" Don



chaîne, a
la semai

1. Dat
les ans,
semaine

LE SPIRITISME

Les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er juin publient cette décision du Saint-Office :

“ A la réunion plénière, tenue le 24 avril 1917 par les Eminentissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux dans les questions de foi et de moeurs, on a posé cette interrogation :

“ Est-il permis de prendre part à des entretiens ou à des manifestations spirites quelconques, par *medium* ou sans *medium*, usant ou non de l'hypnotisme, ayant une apparence honnête ou même pieuse, soit en interrogeant les âmes ou les esprits, soit en écoutant leurs réponses, soit en observant seulement, et même en protestant tacitement ou expressément que l'on ne veut avoir aucune relation avec les mauvais esprits? ”

“ Les Eminentissimes Pères ont décidé qu'il faut répondre : *négativement, sur tous les points.*

“ Le 26 du même mois, Notre Très Saint-Père Benoît XV, pape par la divine Providence, a approuvé la résolution qui lui a été soumise par les Eminentissimes Pères.

“ Donnée à Rome, au palais du Saint-Office, le 27 avril 1917,

“ LOUIS CASTELLANO, *notaire.* ”

COURS DE VACANCES

DES cours de vacances, institués par la faculté des arts de l'Université Laval de Montréal et placés sous la direction du doyen, seront donnés la semaine prochaine, au numéro 185 rue Saint-Denis et occuperont toute la semaine, du lundi 30 juillet au samedi 4 août.

Règlement

1. *Date et durée.* — Les cours auront lieu désormais tous les ans, au commencement du mois d'août. Ils dureront une semaine à quatre leçons par jour. La première année, ils se-

ront donnés en français, la deuxième en anglais, et ainsi de suite alternativement.

2. *Objet.* — Des quarante-huit leçons, vingt-quatre porteront sur les lettres, vingt-quatre sur les sciences. Elles seront prononcées simultanément dans les deux sections.

3. *But.* — Ces cours ont pour but de développer, chez les professeurs, la science pédagogique.

4. *Caractère.* — Pour le moment, l'on s'y bornera à des leçons de pédagogie pratique, de méthodologie appliquée : explications de textes, résumés de chapitres ou de traités (grammaire, histoire, physique, chimie, philosophie, apologétique), commentaires d'oeuvres d'art, exercices de diction, étude de cartes géographiques, problèmes, manipulations et expériences, comptes rendus de compositions littéraires et autres procédés analogues.

5. *Auditeurs.* — L'on y admettra tous les professeurs de l'enseignement secondaire (séminaires, collèges, couvents), tous les maîtres aussi de l'enseignement primaire supérieur (académies de garçons ou de filles), religieux et laïcs, hommes et femmes, tant de l'extérieur que de la province.

6. *Conditions d'admission.* — On n'exige pour l'admission aucune rétribution pécuniaire, aucun grade ou diplôme.

7. *Sanction.* — Jusqu'à nouvel ordre, aucun examen ne sera requis des auditeurs, à la suite des cours. En retour, l'assistance aux leçons ne donnera droit à aucun grade ou diplôme.

8. *Facilités de séjour.* — Pour les accommoder, le séminaire de philosophie, rue Guy, met ses chambres à la disposition des professeurs des séminaires et collèges. Les communautés enseignantes de femmes, dames de la Congrégation, soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Sainte-Croix, de Sainte-Anne, ouvrent leurs portes à leurs membres de l'extérieur. Les congrégations de frères enseignants, clercs de Saint-Viateur et de Sainte-Croix, Maristes, frères des Ecoles chrétiennes, de

l'Instruction chrétienne, sur les
sujets respectifs.

9. *Organisation.* — Les
et collèges devront
frais de pension et
s'entendre avec les
pourvoir eux-même
logement.

10. *Inscription.* — L'on
juin, en personne o
des arts, 185 rue Sa
bre, soi-même et d
soit dans les divers

Sect

1. ART. — Explicat
(3 leçons). —
2. DESSIN. — App
lèges (3 leçons)
3. DICTION ET LECT
co-canadiens (3 leçons)
4. GÉOGRAPHIE. —
nière, militaire
çons). — M. E
5. HISTOIRE. — Org
économique et
leçons). — Ab
6. LANGUES. — (3 leçons)
a) latine: Syntax
— Abbé Osei
b) française: Pa
leçon). — Pè
c) franco-canadie
taxe (1 leçon

l'Instruction chrétienne, du Sacré-Coeur, recevront aussi leurs sujets respectifs.

9. *Organisation financière.* — Les professeurs des séminaires et collèges devront déboursier, avec le prix du voyage, leurs frais de pension et de logement. Les frères et soeurs devront s'entendre avec les maisons qui leur donnent asile, et les laïcs pourvoir eux-mêmes à leurs frais de voyage, de pension et de logement.

10. *Inscription.* — On est prié de s'inscrire, avant le 30 juin, en personne ou par lettre, chez le secrétaire de la faculté des arts, 185 rue Saint-Denis. On devra aussi retenir sa chambre, soi-même et d'avance, soit au séminaire de philosophie soit dans les diverses communautés.

Programme

Section des lettres (24 leçons)

1. ART. — Explication d'oeuvres étrangères et canadiennes (3 leçons). — M. Jean-Baptiste Lagacé.
2. DESSIN. — Application de cet enseignement dans les collèges (3 leçons). — Frère Martinus, f. e. e.
3. DICTION ET LECTURE EXPRESSIVE. — Textes français et franco-canadiens (3 leçons). — M. Jean Melançon.
4. GÉOGRAPHIE. — Cartes géologique, agricole, forestière, minière, militaire, religieuse et politique du Canada (3 leçons). — M. Emile Miller.
5. HISTOIRE. — Organisation administrative, politique, sociale, économique et religieuse du Canada, de 1608 à 1917 (3 leçons). — Abbé Lionel Groulx.
6. LANGUES. — (3 leçons).
 - a) *latine*: Syntaxe des propositions dépendantes (1 leçon). — Abbé Oscar Maurice.
 - b) *française*: Parti à tirer de la grammaire historique (1 leçon). — Père D. Charette, e. s. v.
 - c) *franco-canadienne*: Canadianismes (vocabulaire et syntaxe) (1 leçon). — M. Etienne Blanchard, p. s. s.

7. TEXTES EXPLIQUÉS. — (3 leçons).

- a) *biblique*.—M. le chanoine F.-Z. Decelles.
- b) *grec*.—Abbé Emile Chartier.
- c) *anglais*.—Père Thomas Kearney, c. s. e.

8. MANUSCRITS CORRIGÉS.—(3 leçons).

- a) *explication d'auteurs*.—Abbé Philippe Lamarche.
- b) *rédaction littéraire*.—Abbé Emile Lambert.
- c) *revue d'histoire*. — Abbé Joseph Lafferrière.

Section des sciences (24 leçons)

1. ENSEIGNEMENT DES CHIFFRES. — (6 leçons).

- a) *procédé commercial ou comptabilité* (3 leçons). Applications diverses. — M. Victor Doré.
- b) *procédé classique ou mathématique* (3 leçons). Organisation dans toutes les classes du cours. Espèces de problèmes à proposer. — Abbé Armand Chaussé.

2. HYGIÈNE SCOLAIRE. (3 leçons). — Local, services intérieurs, mobilier, matériel d'enseignement.—Dr Séraphin Boucher.

3. SCIENCES NATURELLES. (3 leçons). — Etudes de Fabre sur l'entomologie. Traités de Provancher sur la botanique. Carte de la flore canadienne.—Frère Marie-Victorin, f.c.c.

4. PHYSIQUE (3 leçons). — Mouvement ondulatoire. Microscopie. Courants électriques polyphasés. — Mgr C.-P. Choquette, p. d.

5. CHIMIE (3 leçons). — Programme d'une organisation en vue des études professionnelles. Manipulations. — Dr Georges-Hermyle Baril.

6. APOLOGÉTIQUE (3 leçons). — Questions pratiques au Canada et solutions. — Abbé Philippe Perrier.

7. PHILOSOPHIE (3 leçons). — Méthodes inductive et déductive; leur alliance dans l'enseignement. — Abbé Edmour Hébert.